

À vélo, voir et être vu, c'est vital ! Campagne nationale «Cyclistes, brillez»

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette invite ses associations, ses partenaires et tous les défenseurs des modes actifs à se mobiliser et à sensibiliser les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage à l'occasion de sa campagne « Cyclistes, brillez ! »

Dans cette période de reconfinement, un très grand nombre de gens ne peuvent rester à la maison et doivent continuer à se rendre sur leur lieu de travail. Pour beaucoup d'entre eux, le vélo reste leur principal mode de déplacement fiable, économique et écologique. Sa pratique est bénéfique pour la santé physique et mentale, tout en respectant les distanciations physiques. Ces atouts font du vélo un des moyens de déplacements les plus efficaces contre la lutte contre la propagation de la Covid-19.

Avec le récent changement d'heure, la nuit tombe plus tôt et les déplacements quotidiens à vélo se font désormais dans l'obscurité. L'éclairage public donne le sentiment d'être vu, certes, mais cela ne suffit pas pour circuler en toute sécurité. En effet, se déplacer sans éclairage efficace peut être source de désagréments et augmente significativement le risque d'accident. Les véhicules motorisés doivent intégrer dans leur grille d'analyse la présence possible de cyclistes dans l'espace public, y compris au crépuscule et à la nuit tombée.

Il est donc primordial de se rendre visible à vélo pour assurer sa propre sécurité, mais également pour protéger les autres usagers de la route. Malheureusement, tous les cyclistes ne sont pas encore bien équipés : 57% de celles et ceux qui roulent en ville de nuit sont mal éclairés (*source : enquête de l'association Prévention routière et de la MMA - mars 2018*). **Les françaises et les français sont de plus en plus nombreuses et nombreux à se déplacer à vélo. Il est plus que jamais essentiel que chaque cycliste participe à cet effort collectif.**

Pour être bien visible sur la route, il faut avant tout être bien équipé. Chaque vélo doit être doté à l'avant d'un phare blanc ou jaune, et à l'arrière d'un phare rouge.

Mais comment choisir l'équipement le mieux adapté à ses déplacements ?

1. Identifier son usage

Il faut définir dans quel milieu nous nous déplaçons. S'il s'agit d'un environnement urbain, l'éclairage du vélo doit principalement lui permettre d'être vu des autres usagers. Si l'on se déplace dans un milieu rural, l'éclairage doit permettre d'être vu, mais aussi de voir.

Concernant le choix fixe ou mobile de l'éclairage : privilégier l'éclairage fixe pour les usages quotidiens, car il est plus sécurisé et moins fragile.

2. Choisir son type d'alimentation : dynamo, batterie de VAE, piles ou batteries ?

Le choix de l'alimentation se fait en fonction de la fréquence d'utilisation du vélo et du type de voie utilisée. Par exemple, une dynamo non énergivore et fixe convient bien pour un usage urbain quotidien.

3. Choisir une puissance adaptée

L'environnement dans lequel on se déplace va nécessiter une puissance d'éclairage différente. Une ville bien éclairée sollicitera seulement un éclairage de 10 lux à 10m. Hors agglomération, l'absence d'éclairage public nécessitant de mieux voir les obstacles, mieux vaut prendre un éclairage atteignant 200 lux à 10m.

Lux : unité qui permet de mesurer l'intensité de la lumière

4. Définir son budget

Le but est de s'équiper de bons éclairages avant ET arrière. Avec un budget serré, il est plus avantageux de choisir un pack d'éclairage avant et arrière.

À l'instar de sa commission de tests d'antivols, **la FUB a également lancé en 2020 sa commission d'éclairage annuelle**, en partenariat avec le laboratoire des Technologies Innovantes de l'IUT de Soissons-Cuffies. Pour la troisième année consécutive, 23 nouveaux dispositifs d'éclairages avant et arrière pour vélo ont été testés. Les tests ont été effectués en deux étapes :

- des mesures de performance techniques effectuées par le laboratoire de l'IUT;
- des tests terrain de «ressenti d'usage» effectués par des membres d'associations du réseau FUB.

Les résultats des tests d'éclairages ainsi que tous nos conseils sur les équipements se trouvent sur le site internet de la FUB (www.fub.fr), rubrique «Moi à vélo» > «Ma sécurité» > «Equipements»

Une quatrième session de tests d'éclairages est déjà prévue en 2021. Plus de cent testeurs et testeuses bénévoles se sont déjà proposés pour participer à cette nouvelle session, preuve de l'importance du sujet auprès de la communauté cycliste.

CONTACTS PRESSE

Anne-Sybille Riguidel
Chargée des relations presse
Mail : as.riguidel@gmail.com
Tél. 06 32 10 26 38